



© Jason Dent / Unsplash

Les assistants cliniques fêtent leur premier anniversaire en tant qu'association professionnelle.

# La voix des assistants cliniques en Suisse

**Anniversaire** L'association Physician Associates Switzerland fêtera son premier anniversaire le 2 avril 2023. Elle a été fondée dans le but de donner une voix à cette nouvelle profession qui compte une centaine de professionnels actifs, auxquels viennent s'ajouter chaque année une cinquantaine de nouveaux diplômés.

**Kristina Pranjic<sup>a</sup>, Caroline Sidler<sup>b</sup>, Sonia Barbosa<sup>c</sup>**

<sup>a</sup> présidente Physician Associates Switzerland (PAS), DAS assistante clinique, <sup>b</sup> vice-présidente PAS, DAS assistante clinique, <sup>c</sup> Master of Health Science, cheffe de la division Prestations et développement professionnel, FMH

La profession d'assistant clinique (physician associate, PA) est relativement récente en Suisse. Dans d'autres parties du monde, notamment en Amérique du Nord, au Canada, en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, la profession est en revanche déjà bien établie. Elle se développe rapidement en Allemagne. Les assistants cliniques travaillent à l'interface entre les médecins et le personnel soignant. Dans le monde anglo-saxon, on les appelle «Non-Physician Practitioners» ou NPP. Les tâches qu'ils accomplissent grâce à une formation supplémentaire sont plus complexes et effectuées sur délégation des médecins.

En Suisse, les assistants cliniques viennent des professions de la santé (le niveau minimum requis est un Bachelor of Science ou un diplôme ES avec des formations complémentaires et/ou des modules supplémentaires). Ils doivent être au bénéfice de deux ans d'expérience professionnelle au moins et avoir suivi une formation continue en lien avec leur profession dans le domaine d'étude des assistants cliniques. Une filière de formation existe depuis 2017, développée par la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW) avec un Certificate of Advanced Studies (CAS). Un Master of Advanced Studies (MAS) a également été mis en place et les premiers diplômés seront délivrés cette année.

## À l'heure actuelle, il existe en Suisse une centaine d'assistants cliniques qui travaillent dans différentes spécialités.

À l'heure actuelle, une centaine d'assistants cliniques exercent en Suisse dans différentes spécialités. La plupart travaillent dans le secteur hospitalier. À l'origine, la profession a été conçue pour la chirurgie, domaine dans lequel elle a fait ses preuves. Une extension du champ d'activité à d'autres disciplines, y compris dans le domaine ambulatoire est en cours. Compte tenu des places d'étude actuellement disponibles et du nombre d'inscriptions, nous nous attendons à compter 300 assistants cliniques en Suisse d'ici 2025.

### Leur donner une voix

Les travaux en vue de fonder une association professionnelle ont été entrepris en 2020, dans l'objectif de doter d'une voie cette profession nouvelle en Suisse. Ces travaux ont été soutenus par le bureau des assistants cliniques de la FMH et l'association a débuté ses activités en avril 2022. La naissance de l'association Physi-

## L'année dernière, l'association s'est en particulier consacrée aux tâches suivantes:

- Prise de contact et mise en réseau avec d'autres associations professionnelles du domaine de la santé
- Discussions en lien avec l'implémentation de la profession auprès des médecins agréés et des institutions
- Manifestation de réseautage avec les représentants de la profession en novembre 2022
- Présentation de l'association professionnelle aux étudiants et diplômés de la ZHAW
- Collaboration dans la commission des physicians associates de la FMH
- Lancement d'un partenariat avec l'Hôpital cantonal de Winterthur

cian Associates Switzerland (PAS) a été célébrée lors du Symposium des assistants cliniques de la ZHAW le 24 juin 2022. Elle s'est fixé pour but d'ancrer le profil de la profession en Suisse, en montrant sa valeur ajoutée et en accompagnant son développement. L'association travaille notamment à la conception d'une identité professionnelle commune, au développement de la qualité dans la formation initiale et continue. Elle traite des questions de politique sociale, professionnelle et déduction.

### Perspectives d'avenir

Compte tenu des défis auxquels le secteur de la santé fait actuellement face, notamment la pénurie de médecins de toutes spécialités qui s'accroît et le vieillissement de la population qui progresse, les assistants cliniques peuvent contribuer à limiter les lacunes prévisibles en matière d'approvisionnement dans la pratique médicale. Cette filière est une option attractive de développement pour les professionnels de santé qualifiés et expérimentés, susceptible d'empêcher leur retrait du secteur de la santé. En outre, elle offre la possibilité de décharger les médecins et les autres professionnels de la santé en contribuant à rendre les processus plus efficaces.

Pour mettre en évidence ces opportunités, il faut établir un catalogue des compétences et garantir la formation correspondante. La mise sur pied d'une filière Bachelor spécifique aux personnes titulaires d'une formation de niveau CFC, telles que les AM/CMA ou les assistantes en soins et santé communautaire (ASSC), avec maturité professionnelle constitue une étape

importante. Elle offrirait aussi une option attractive pour les titulaires d'une maturité gymnasiale qui s'intéressent aux professions de la santé. Le développement de cette filière d'étude et la formation continue en cours d'emploi (MAS), nécessite cependant une définition explicite des compétences préalables requises. Cette démarche permettrait de garantir que la profession remplit les exigences nécessaires pour des négociations tarifaires permettant de facturer les prestations réalisées par les assistants cliniques.

L'association pour les assistants cliniques en Suisse souhaite instaurer une filière de qualité attractive pour former des spécialistes qualifiés disposés à s'engager durablement dans le système de santé, avec des perspectives de développement professionnelles intéressantes. Elle s'engage pour créer les conditions cadres nécessaires à atteindre ces objectifs et s'efforce d'impliquer les partenaires, institutions et groupes d'intérêt concernés.

### Correspondance

sonia.barbosa[at]fmh.ch